



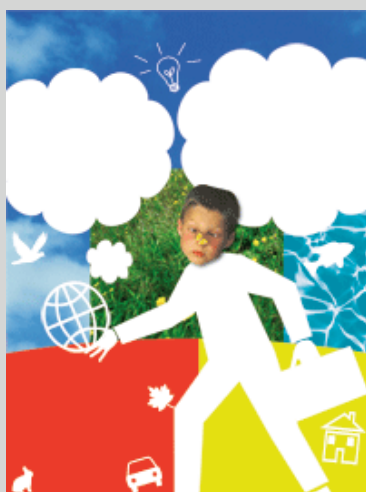
Direction de la pédagogie

Délégation académique à la formation

Téléphone : 0557573978
Télécopie : 0557573509

Courriel :
pedagogie-formation@ac-bordeaux.fr

5, Rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935 33060 Bordeaux cedex



Contact:
Muriel Dagens
Chargée de mission EDD
Direction de la pédagogie
muriel.dagens@ac-bordeaux.fr
0557578746

Synthèse du questionnaire académique EDD

Ce questionnaire a été renseigné, entre l'automne 2008 et le printemps 2009, par 57 % des EPLE de l'Académie, soit 220 établissements publics du second degré incluant 66 % de collèges, 14 % de LP, 19 % de LGT. On constate que le taux de réponses est différent selon les départements : élevé pour les EPLE de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, moyen pour ceux de Dordogne et des Landes, plus faible pour ceux du Lot et Garonne.

Mise en place de l'EDD

Globalement, 70 % des EPLE intègrent l'EDD dans leurs enseignements et 17 % envisagent de le faire dans le futur.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cet intérêt des établissements de notre académie pour l'EDD :

- action incitative des collectivités territoriales (mise en place d'Agenda 21 sur le territoire, Concours Eau ou Déchets, billets Courant vert)
- présence active des partenaires associatifs (CPIE, réseau Graine, associations locales)
- existence de trois grands ensembles urbains
- grande diversité éco-systémique de ces territoires (littoral/montagne/vignoble/patrimoine/métropole régionale)
- fort dynamisme économique en lien notamment avec l'activité touristique (tourisme vert).

Sensibilisation à l'EDD

L'insertion du DD dans le projet d'établissement qui concerne 37 % des EPLE, est plus marquée en lycée qu'en LP ou collège. Toutefois, 40 % des établissements envisagent de l'intégrer dans le futur. La plupart des acteurs des établissements sont sensibilisés au DD, avec une implication plus forte de la part des personnels enseignants et des élèves que des personnels techniques. Le lien avec les programmes et la pédagogie, supports de sensibilisation, peut expliquer ces différences.

Modalités de mise en œuvre

88 % des établissements intègrent l'EDD dans les enseignements disciplinaires, de manière plus marquée en LGT et collèges. Globalement les écarts entre départements sont très faibles, ce qui montre une grande homogénéité des réponses et des pratiques relatives aux instructions officielles disciplinaires. De ce fait, un maximum d'élèves bénéficie de cet enseignement dans notre académie même si c'est à des degrés variables. Comme on pouvait le supposer, les disciplines Sciences de la vie et de la terre avec 73 % des réponses positives et Histoire-géographie avec 47 % se taillent la part du lion car les liens avec les programmes sont les plus évidents et les plus fréquents, quels que soient les niveaux. Les Sciences Economiques et Sociales, enseignées uniquement en lycée, reçoivent la moitié des mentions ce qui confirme l'implication forte des professeurs et la bonne articulation avec les contenus enseignés. Dans l'ensemble, les matières scientifiques sont très bien positionnées mais l'EDD est un enseignement intégré par pratiquement toutes les disciplines, notamment les disciplines artistiques en collège. Il est intéressant de noter également l'opportunité que représentent les dispositifs transversaux (IDD, TPE, ECJS, PPCP) pour l'EDD.

Thèmes de travail

Les thèmes traités dans les enseignements disciplinaires sont extrêmement diversifiés et varient selon les niveaux, le lien avec les programmes, le type d'établissement et les opportunités qu'offre l'environnement local. Toutefois, certains sujets reviennent de façon récurrente, l'eau (gestion de la ressource, pollution...) pour 42 % des établissements intégrant l'EDD dans les enseignements disciplinaires, les déchets (tri, recyclage...) pour 53 % ou encore les énergies pour 24 %. Les questions des milieux naturels et de vie tout comme la biodiversité sont également souvent mentionnées principalement dans les collèges. Plus de 20 % des établissements travaillent sur le thème de la responsabilité de l'homme vis-à-vis de son environnement et sensibilisent les élèves aux gestes éco-citoyens. Ceci témoigne de la double préoccupation des équipes qui cherchent d'une part à apporter des connaissances scientifiques aux élèves, d'autre part à modifier leurs comportements par une prise de conscience des enjeux, des difficultés et des risques.

Activités pédagogiques

Les résultats du questionnaire montrent aussi que l'EDD est support à une pédagogie active qui valorise la prise d'initiative des élèves. Ainsi l'EDD favorise-t-elle souvent des sorties pédagogiques, ce qui laisse supposer des partenariats avec des interlocuteurs extérieurs et témoigne de l'ouverture

de l'EPLÉ sur l'environnement local. Elle se concrétise également par la mise en place d'ateliers ou de clubs spécifiques regroupant généralement des élèves volontaires. Les restitutions proposées encouragent l'autonomie des élèves (expositions, rédaction d'un journal, de fiches informatives...) et garantissent la diffusion des informations sur le long terme et en direction de tous les acteurs de l'établissement.

Démarche globale de Développement Durable

Interrogés sur leur engagement, 1/4 des établissements apporte une réponse positive avec une préférence marquée pour la démarche éco-responsable, moins fréquemment l'engagement dans un Agenda 21 scolaire. Cette hiérarchie tient à l'historique de ces démarches (ancienneté et médiatisation) ainsi qu'au degré de contraintes qu'elles impliquent pour l'établissement. L'EDD est nettement liée à des événements d'actualité qui jouent le rôle de leviers d'actions ; c'est le cas de la Semaine du DD mentionnée par 3 établissements sur 10. Les actions de solidarité (Semaine de la solidarité, Restos du cœur) ne sont pas négligées, ce qui confirme la prise en compte du pilier social. Force est également de noter la place significative donnée à des actions en liaison avec les déchets et le tri sélectif ainsi que celles concernant le nettoyage de sites environnementaux (quartier, plages, berges de rivière...).

Implication des élèves

Les projets menés en classe ou les dispositifs pédagogiques spécifiques constituent les moyens les plus largement utilisés pour favoriser l'implication des élèves, ce qui démontre l'importance des textes officiels comme éléments facilitateurs et l'impact de l'engagement des équipes. L'aspect « utilisation d'un organe de communication » semble également prépondérant pour toucher les élèves mais aussi promouvoir leurs travaux. L'implication des élèves dans la prise de décision est aussi un outil valorisé par les établissements (délégués, éco-délégués, participation au comité de pilotage). L'EDD apparaît de ce fait comme un outil facilitant la participation citoyenne des jeunes. Les deux volets de l'EDD qui pouvaient être attendus, à savoir élève-cible et élève-acteur, sont donc confirmés.

Axes de travail des établissements

On constate que les thématiques de la biodiversité et des productions/consommations responsables sont majoritairement citées par les établissements avec 51 % des réponses, car plus faciles à mettre en œuvre et les plus visibles par les acteurs. De nombreux établissements travaillent ainsi sur le thème du tri et des déchets qui permet d'allier contenus pédagogiques et actions concrètes dans l'EPLÉ. Le changement climatique représente 1/5 des réponses positives, ce qui peut s'expliquer par sa médiatisation. Concernant les axes de travail envisagés dans le futur, on constate toujours une prédominance des questions de production et consommation responsables mais aussi une répartition plus équilibrée des actions laissant présager qu'à l'avenir les piliers économique et social seront davantage pris en compte.

Partenariats et actions

Plus des 3/4 des établissements ont engagé des partenariats extérieurs et 16 % envisagent de le faire. Ces partenaires sont souvent des collectivités territoriales (36 %), des associations (22 %) ou d'autres partenaires institutionnels (Ademe, Dren, Agence de l'eau). Les partenariats avec d'autres établissements scolaires restent marginaux tout comme ceux établis avec le monde de l'entreprise. Les questions de tri des déchets (17,8 %), de communication responsable (14,7 %) ainsi que la formation des élèves au DD (12,9 %) sont les actions en cours les plus fréquentes dans les EPLÉ pour contribuer à agir dans le sens d'un développement durable. Les intentions d'actions futures concernent essentiellement les transformations à introduire dans le fonctionnement de l'établissement (achats responsables, économies d'eau et d'énergie) et la formation des personnels.

Métiers du DD

Seulement 12,3 % des EPLÉ proposent une information sur les métiers du DD, avec une part très légèrement supérieure des collèges et des LP. Pour nuancer ce constat, il convient de noter que plusieurs établissements avaient mentionné l'ODP et l'orientation comme autres modalités d'implication des élèves au développement durable.

Evaluation

Il ressort de cette enquête, que l'évaluation de l'EDD semble être un point délicat puisque 1/3 des établissements n'en fait pas mention, preuve de la difficulté à en définir ses critères et modalités. Parmi les indicateurs d'évaluation cités figurent surtout le nombre d'élèves concernés, la diminution des dépenses de l'EPLÉ ou les changements de comportements. Toutefois, environ un EPLÉ sur dix a établi une grille, une fiche-bilan ou une enquête pour évaluer son action.

Difficultés

Invités à préciser librement les difficultés rencontrées, les établissements expliquent que les principaux problèmes tiennent au manque de temps pour monter, concrétiser et évaluer les projets, et pour assurer la concertation des équipes, seule garante de la cohérence des actions. Ces raisons amènent donc souvent à se contenter de projets « modestes », « isolés », ponctuels et/ou qui n'impliquent pas la mobilisation de tous les acteurs internes à l'établissement. Les questions de

financement ou de faisabilité des projets représentent aussi une difficulté. Néanmoins, les établissements déclarent posséder les compétences requises et avoir les capacités pour monter les projets et mobiliser les élèves.

Attentes

Elles sont importantes et concernent essentiellement la formation des personnels, avec plusieurs demandes de stages d'équipe, de formations inter-catégorielles et d'échanges d'expériences entre établissements sur la mise en œuvre de projets ou d'actions EDD. L'augmentation conséquente des stages proposés dans le Plan Académique de Formation 2009-2010, tant pour le volet « Offre » que pour celui relevant des « Demandes des EPLE et ZAP », devrait répondre à ces préoccupations. Une aide technique et financière est également souhaitée (conseils sur la faisabilité des projets, accompagnement des actions, reconnaissance de l'institution...).

Contacts et ressources

Correspondants académiques EDD

- Marie-Hélène Perez, IA-IPR SVT
- Michel Roques, IA-IPR Histoire-Géographie

Chargée de mission EDD, Direction de la pédagogie

- Muriel Dagens
muriel.dagens@ac-bordeaux.fr
tél: 0557578746

Liens internet

- Vers le portail académique : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/dd/>